

## MASTER 2 mention « Ville et environnements urbains »

### Parcours MANAGEMENT ET INGÉNIERIE DES DÉCHETS – ÉCONOMIE CIRCULAIRE (MIDEC)

Possibilité de suivre la formation en alternance

## 1- Présentation de la formation

### 1 – Objectif de la formation

Le Master MIDEC accueille des étudiants de tout profil (géographes, aménageurs, architectes, biologistes, chimistes, écologues, juristes, économistes, communicants, LP environnement, etc.), passionnés par la gestion des déchets et de l'économie circulaire, ayant déjà une expérience dans le domaine, et cherchant à obtenir une certification professionnelle. La formation s'appuie pour cela sur un réseau d'intervenants professionnels (75% des cours), sur les activités de recherche de l'Université du Mans, et sur de nombreux projets avec les entreprises et les collectivités du territoire.

### 2 - Candidater

L'acceptation des étudiants se fait sur dossier et sur entretien téléphonique, puisque le nombre de place limitée à 16 étudiants. Le Master est ouvert à la formation initiale et à la formation continue. Il existe la possibilité de réaliser un stage à l'étranger. La formation peut être suivie en alternance dans une entreprise ou une collectivité locale.

### 3 – Possibilité de suivre la formation en alternance

Si l'étudiant désire suivre la formation en alternance, il doit en définir les conditions avec l'entreprise d'accueil et l'université. L'alternance peut ainsi se matérialiser selon trois modalités administratives :

- **Contrat d'apprentissage** : Contrat de travail signé entre l'étudiant, le CFA Pays de la Loire et une entreprise/collectivité. Apprenti de moins de 30 ans
- Le **Contrat de professionnalisation** : contrat de travail signé entre l'étudiant et l'entreprise, sous l'égide de l'université (le SFC) et d'un OPCA. Non accessible aux collectivités locales
- Le **Stage annualisé** : convention de stage signée entre l'étudiant et l'entreprise, spécifiant un rythme de travail alterné. Accessible aux collectivités locales et aux associations.
- **Service civique** : contrat entre l'association et l'étudiant, spécifiant un rythme de travail par alternance et un temps annualisé.

**Sans alternance : le stage (4 à 6 mois) commence début mars**

### 4 – Les débouchés et l'insertion

Environ 1/3 des étudiants s'insèrent dans le secteur public (collectivités locales) et 2/3 dans le privé (bureaux d'études, entreprises de gestion des déchets, chambres consulaires, autres entreprises, association, etc.). Le dernier taux d'insertion des étudiants est de 89% en emploi 6 mois après la fin de la formation.

## 2 - Contacts à l'Université du Mans

### 1 - Le Master et l'alternance

Valérie Fosse  
Secrétaire du Master à l'UFR LLSH  
Tél. : 02 43 83 37 62 – [mastergeo-shs@univ-lemans.fr](mailto:mastergeo-shs@univ-lemans.fr)

Adeline Pierrat et Mathieu Durand  
Co-responsables pédagogiques - Présidents du Jury du diplôme  
[Adeline.pierrat@univ-lemans.fr](mailto:Adeline.pierrat@univ-lemans.fr) – [mathieu.durand@univ-lemans.fr](mailto:mathieu.durand@univ-lemans.fr)

### 2 – Le contrat de professionnalisation et la formation continue

Géraldine Blanchouin  
Secrétaire du Service Formation Continue  
Tél.: 02 43 83 30 78 – [Geraldine.blanchouin@univ-lemans.fr](mailto:Geraldine.blanchouin@univ-lemans.fr)

Pauline Felix  
Chargée d'Ingénierie Service Formation Continue  
Tél : 02 43 83 30 75 – [pauline.felix@univ-lemans.fr](mailto:pauline.felix@univ-lemans.fr)

### 3 - Calendrier de l'année 2020-2021

Semaine		Activité
2020	S40	Université (cours, sorties et projets tutorés)
	S41	Période en entreprise (ou projets)
	S42 à 43	Université (cours, sorties et projets tutorés)
	S44	Période en entreprise (ou projets)
	S45 à 46	Université (cours, sorties et projets tutorés)
	S47	Période en entreprise (ou projets)
	S48 à 49	Université (cours, sorties et projets tutorés)
	S50	Période en entreprise (ou projets)
	S51	Université (cours, sorties et projets tutorés)
	S 52	Période en entreprise (ou congés)
	S53	Congés
2021	S1 à 2	Université (cours, sorties et projets tutorés)
	S3	Période en entreprise (ou projets)
	S4 à 5	Université (cours, sorties et projets tutorés)
	S6	Période en entreprise (ou projets)
	S7 à 8	Université (cours, sorties et projets tutorés)
	S9	Période en entreprise (ou congés)
	S10	Université (cours, sorties et projets tutorés)
	S11 à 36	<b>Période en entreprise / Stage</b>
S37 – 2 jours	Retour Université : Soutenance finale	

## 4 - Description des enseignements (UE = Unité d'Enseignement)

### 1 - UE de culture générale

Nom de la matière	Objectif	Nb d'heures
UE Management de projets et de territoires	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Gestion de projet</li> <li>- Communication graphique/Indesign</li> <li>- Préparation à l'insertion professionnelle</li> </ul>	48 h
UE Aménagement durable et environnement	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Droit de l'environnement</li> <li>- Atelier de débat public</li> <li>- Réseau urbains et pollution</li> </ul>	48 h
UE Langue	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Préparation au TOEIC et acquisition de vocabulaire d'anglais spécifique de base.</li> </ul>	24 h
<b>TOTAL</b>		<b>120 h</b>

### 2 - UE professionnelle

Nom de la matière	Objectif	Nb d'heures
UE Economie circulaire	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Offre des acteurs économiques</li> <li>- Demande et comportement des consommateurs</li> <li>- Recyclage</li> </ul>	48 h
UE RSE, Norme et Label	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Certifications ISO, Qualité, Hygiène et Sécurité</li> <li>- Installations Classées (ICPE) et Responsabilité Sociétale (RSE)</li> </ul>	48 h
UE Ingénierie des déchets en collectivités	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La gestion des déchets ménagers et assimilés</li> <li>- Déchets et Territoire</li> <li>- STEP et l'assainissement</li> </ul>	48 h
UE Ingénierie des déchets en entreprises	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les entreprises prestataires de service</li> <li>- Déchets spécifiques (industriels, dangereux, nucléaires, de soin)</li> <li>- Chimie des déchets et des matériaux</li> </ul>	48 h
<b>TOTAL</b>		<b>192 h</b>

### 3 – UE Projets tutorés

Nom de la matière	Objectif	Nb d'heures
UE Projets tutorés de rudologie	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Projet tutoré en entreprises</li> <li>- Projet tutoré en collectivités</li> <li>- Visite de sites, voyage d'étude et sortie à des salons nationaux</li> </ul>	144 h
<b>TOTAL</b>		<b>144 h</b>

### 4 – UE Stage - Période en entreprise – Mémoire professionnel

Nom de la matière	Objectif	Nb d'heures
UE Période d'application en entreprise	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Appliquer les connaissances théoriques et pratiques acquises lors de l'année universitaire et valider une expérience professionnelle.</li> <li>- Le stage doit donner lieu à la remise d'un rapport écrit «Mémoire professionnel» et à une soutenance orale devant un jury composé d'enseignants-chercheurs et de professionnels, dont le sujet du stage doit être approuvé par le responsable des stages.</li> </ul>	Max : 924h
<b>TOTAL</b>		<b>924h</b>

### Suivi et accompagnement des stagiaires en alternance

Objectif : Le suivi est assuré par un tuteur universitaire, à l'Université et dans l'entreprise, afin de s'assurer du bon déroulement du travail en entreprise et s'assurer que les missions confiées sont en adéquation avec les enseignements et objectifs du diplôme

<b>Total général (UE culture générale + UE professionnelle + Suivi + Soutenance)</b>	<b>471 h</b>
--	--------------